

RCS : MARSEILLE

Code greffe : 1303

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de MARSEILLE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2010 B 01960

Numéro SIREN : 522 771 062

Nom ou dénomination : LENANGELO

Ce dépôt a été enregistré le 21/11/2018 sous le numéro de dépôt 18042



IMPOT SUR LES SOCIETES

Exercice ouvert le	01012017	et clos le	31122017	Régime simplifié d'imposition	X
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe			Régime réel normal		
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre			Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case		
Si vous êtes l'entreprise soumise à l'obligation de dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD (article 223-I-1 quinquièmes C du CGI)			Si vous êtes une entreprise établie en France et appartenant à un groupe étranger, désignée pour le dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD		
Si une autre entité située en France ou dans un pays ou territoire soumis au dépôt de la déclaration, désignée pour le dépôt de la déclaration pays par pays n°2258, indiquer le nom et la localisation					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:		Adresse du siège social:	
Société SARL LENANGELO		92 COURS LIEUTAUD	
SIRET	5 2 2 7 7 1 0 6 2 0 0 0 1 8	13006 MARSEILLE	
Adresse du principal établissement:		Ancienne adresse en cas de changement:	

REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° identification de la société mère:

SIRET

B ACTIVITE

Activités exercées BOULANGERIE PATISserie

Si vous avez changé d'activité, cochez la case

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3%	0	Bénéfice imposable à 28%	Déficit
	Bénéfice imposable à 15%	9 298		
2 Plus-values				
PV à long terme imposables à 15%		Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets à 15%		
PV à long terme imposables à 19%		Autres PV imposables à 19%	PV à long terme imposables à 0%	PV exonérées (art. 238 quindecies)
3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches				
Entreprises nouvelles, art 44 sexies		Jeunes entreprises innovantes	Zones franches urbaines	Pôle de compétitivité
Entreprises nouvelles, art 44 septies		Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	Autres dispositifs	Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies
Sociétés d'investissements immobiliers cotées		Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %	
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W				
dans le secteur du logement social, art. 244 quater X				

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.frLes notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable: I	Nom et adresse du conseil:
ECG PROVENCE 56 AVENUE DU 08 MAI 1945 13240 SEPTEMES LES VALLONS Tél: 04.91.65.22.03	
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné: N° d'agrément du CGA	Identité du déclarant:
	Date: 03/05/2018 Lieu MARSEILLE
	Qualité et nom du signataire:
	Signature BIANCO RENE

* Pour les entreprises avec un exercice ouvert à compter du 1er janvier 2017 et ayant cessé en 2017, préciser le taux d'impôt sur les sociétés appliqué et la ventilation éventuelle entre les deux taux en annexe libre de la liasse fiscale (cf. les précisions portées sur la notice du formulaire n° 2065-SD, à la rubrique « NOUVEAUTÉS »).

certificat conforme
à l'original
ECG PROVENCE
BIANCO

ANNEXE À LA DECLARATION N° 2065

F REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES

Montant global brut des distributions (1) payées par la société elle-même	a	payées par un établissement chargé du service des titres	b
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)	c		
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées	d		
Montant des distributions	e		
autres que celles visées en (a)	f		
(b), (c) et (d) ci-dessus (3)	g		
	h		
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)	i		
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI	j		
Montant des revenus répartis (5)	Total (a à h)		

G REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) * SARL, tous les associés ; * SCA, associés gérants ; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités ; * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants	Pour les S.A.R.L.	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées :				
			à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits.	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement.	à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les		
1	2	3	4	Indemnités forfaitaires.	Rembours-ements.	Indemnités forfaitaires.	Rembours-ements.
CASSARO ELISABETH ASSOCIEE 38 CHEMIN DE MIMET 13015 MARSEILLE	50	2017	2 273				
BIANCO RENE GERANT 15 AVENUE DU 8 MAI 1945 13240 SEPTIEMES LES VALLONS	50	2017	1 798				

H DIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

I CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION

REMUNERATIONS

MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%

Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)	6 163	MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)		MVLT imputée sur les PVL de l'exercice	
		MVLT réalisée au cours de l'exercice	
		MVLT restant à reporter	

Désignation de l'entreprise Société SARL LENANGELO Néant ☐

Adresse de l'entreprise 92 COURS LIEUTAUD 13006 MARSEILLE

Numéro SIRET *

5	2	2	7	7	1	0	6	2	0	0	0	1	8
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

Durée de l'exercice en nombre de mois *

1	2
---	---

 Durée de l'exercice précédent *

1	2
---	---

					Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le	
					31122017		31122016	
ACTIF			Brut		Amortissements - Provisions		Net	
			1		2		3	
							4	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010	100 000	012		100 000	100 000
		Autres *	014		016			
	Immobilisations corporelles *		028	47 585	030	45 714	1 871	3 420
	Immobilisations financières * (1)		040		042			
	Total I (5)		044	147 585	048	45 714	101 871	103 420
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	296	052		296	195
		Marchandises *	060	161	062		161	85
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066			
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068		070			
		Autres * (3)	072		074			576
	Valeurs mobilières de placement		080		082			
	Disponibilités		084	7 728	086		7 728	3 163
	Charges constatées d'avance *		092		094			
	Total II		096	8 185	098		8 185	4 019
	Total général (I+II)		110	155 770	112	45 714	110 056	107 439

PASSIF				Exercice N NET 1	Exercice N-1 NET 2	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *			120	1 500	
	Ecart de réévaluation			124		
	Réserve légale			126	150	
	Réserves réglementées*			130		
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *	131	)	132	29 785	
	Report à nouveau			134	3 025	
	Résultat de l'exercice			136	8 097	
	Provisions réglementées			140		
	Total I		142	42 557	34 460	
	Provisions pour risques et charges		Total II	154		
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées			156	6 081	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			164		
	Fournisseurs et comptes rattachés *			166	3 035	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)	169	46 226)	172	64 464	
	Produits constatés d'avance			174		
	Total III		176	67 499	72 979	
Total général (I + II + III)				180	110 056	107 439

(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4)	Dont dettes à plus d'un an	195
(2)	Dont créances à plus d'un an	197	(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182
(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

OF ADKALUS Informatics

Formulaire obligatoire (article 1073 du Code de Commerce)		Désignation de l'entreprise		Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le		
A - RÉSULTAT COMPTABLE		Société SARL LENANGELO		13 1 1 2 2 0 1 7		13 1 1 2 2 0 1 6		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	209	210	276	4 038			
	Production vendue	215	214	100 727	106 457			
	Production stockée *	217	218					
	Production immobilisée *		222					
	Subventions d'exploitation reçues		224					
	Autres produits		226					
		Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)	230	232	1 560	2 444		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)		234	2 801	2 102			
	Variation de stock (marchandises) *		236	(76)	365			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)		238	47 873	47 228			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *		240	(101)	430			
	Autres charges externes *		242	31 481	33 914			
	Impôts, taxes et versements assimilés	243	244	1 399	2 290			
	Rémunérations du personnel *		250	5 273	5 227			
	Charges sociales (cf. renvoi 380)		252	2 780	4 949			
	Dotations aux amortissements *		254	1 549	1 812			
	Dotations aux provisions		256					
	Autres charges	259	260	0	29			
		Total des charges d'exploitation (II)	264	270	92 978	98 346		
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				9 586	14 594		
	PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS	Produits financiers	(III)	280				
Produits exceptionnels		(IV)	290					
Charges financières		(V)	294	60	546			
Charges exceptionnelles		(VI)	300	33	67			
Impôts sur les bénéfices *		(VII)	306	1 395	2 077			
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)			310	8 097	11 905			
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		8 097	314			
RÉINTÉGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *		316					
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		318					
	Provisions non déductibles *		322					
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)		324	1 395				
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cpes-cis d'associés	247	330	33				
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		251					
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		998					
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		999					
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997			
	DÉDUCTIONS	Entreprise nouvelle (art. 1073)	986	987				
Reprise d'entreprises en difficulté (art. 1073)		981	989					
Dépense ZFA (art. 1073)		345	344					
"Déduction exceptionnelle (art. 39 decies)"		655						
Résultat fiscal avant imputation des déficits antérieurs			352	9 298	354			
Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)			356					
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS		Bénéfice col. 1 Déficit col. 2		9 298	372			

ANNEXE DÉCLARATION 2033-B

Désignation de l'entreprise : Société SARL LENANGELO

31/12/2017

Détail des réintégrations diverses		
PENALITES		33
Total des réintégrations diverses	330	33

Détail des déductions diverses		
Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE)		227
Total des déductions diverses	350	227

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)Désignation de l'entreprise : Société SARL LENANGELONéant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

I		IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *
		ACTIF IMMOBILISÉ									Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400	100 000	402		404		406	100 000	100 000	
	Autres	410		412		414		416			
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426			
	Constructions	430		432		434		436			
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	47 585	442		444		446	47 585	47 585	
	Installations générales, agencements divers	450		452		454		456			
	Matériel de transport	460		462		464		466			
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476			
Immobilisations financières		480		482		484		486			
TOTAL		490	147 585	492		494		496	147 585	147 585	

II		AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
		IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES								
Immobilisations corporelles	Immobilisations incorporelles	500		502		504		506		
	Terrains	510		512		514		516		
	Constructions	520		522		524		526		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	44 165	532	1 549	534		536	45 714	
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546		
	Matériel de transport	550		552		554		556		
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566		
TOTAL		570	44 165	572	1 549	574		576	45 714	

III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES	(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS. 16% pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)								
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Nature des immobilisations cédées, virées de poste à poste, mises hors service ou reintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.											
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values						
	①	②	③	④	Court terme *	Long terme					
					⑤	19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧			
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
TOTAL		578	580	582	584	586	581	587	589		
Plus-values taxables à 19 % (1)			579		Régularisations	590	583	594	595		
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 terdecies)								591			
TOTAL						596	585	597	599		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-N01.

(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Néant ☐ *

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

Indemnités pour congés à payer,
charges sociales et fiscales correspondantes

	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques matériel et outillage	730		735	
Inst. générales agenc. am. divers	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B		780

III DÉFICITS PROVENANTS DE L'APPLICATION DU 209C

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	
Déficits imputés	983	
Déficits reportables	984	
Déficits de l'exercice	860	
Total des déficits restant à reporter ^a	870	

	Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995	
	Déficits étrangers des PME, antérieurement déduits (art. 209C du CGI)	996	
IV	DISTRIBUTIONS SOUMISES L'ARTICLE 235 TER ZCA		
	Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice	129	
V	ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS , L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports)	800	☐

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant *	380	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	6 066
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	11 588
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

Formulaire obligatoire
ann. 38 de l'annexe III du C.G.T.

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)(1) Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31/12/2017

N° SIRET 52277106200019

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE Société SARL LENANGELO

ADRESSE (voie) 92 COURS LIEUTAUD

CODE POSTAL 13006

VILLE MARSEILLE

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	2	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	100

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M^{me} Nom patronymique CASSARO Prénom(s) ELISABETH
 Nom marital % de détention 50.00 Nb de parts ou actions 50
 Naissance : Date 12/08/62 N° Département Commune TROYES Pays FRANCE
 Adresse : N° 38 Voie CHEMIN DE MIMET
 Code postal 13015 Commune MARSEILLE Pays FRANCE

Titre (2) M Nom patronymique BIANCO Prénom(s) RENE
 Nom marital % de détention 50.00 Nb de parts ou actions 50
 Naissance : Date 24/09/63 N° Département 13 Commune MARSEILLE Pays
 Adresse : N° 15 Voie AVENUE DU 08 MAI 1945
 Code postal 13240 Commune SEPTÈMES LES VALLONS Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRANTUS Information

DETAIL LIASSE 2033-A[illegible]

DETAIL LIASSE 2033-A

PASSIF		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
		31/12/2017 12	31/12/2016 12	Euros	%
CAPITAL SOCIAL OU INDIVIDUEL		1 500	1 500		
10130000 Cap. souscrit appelé, versé		1 500	1 500		
RESERVE LEGALE		150	150		
10610000 Réserve légale		150	150		
AUTRES RESERVES		29 785	17 881	11 905	66.58
10680000 Autres réserves		29 785	17 881	11 905	66.58
REPORT A NOUVEAU		3 025	3 025		
11000000 Report à nouveau(solde crédit)		3 025	3 025		
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)		8 097	11 905	3 807	31.98
TOTAL I		42 557	34 460	8 097	23.50
EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES			6 081	6 081	100.00
16400100 EMPRUNT 651086 02			6 081	6 081	100.00
FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES		3 035	4 305	1 270	29.50
40100000 Fournisseurs		3 035	4 305	1 270	29.50
AUTRES DETTES		64 464	62 594	1 870	2.99
42100003 CASSARO ELISABETH		2 104	2 104		
42100004 BIANCO RENE		7 450	5 807	1 642	28.28
42820000 Dettes prov. congés à payer		1 220	1 741	521	29.94
43100000 Sécurité sociale		1 548	989	559	56.52
43730000 AG2R RETRAITE		365	286	79	27.55
43731000 AG2R PREVOYANCE MUTUELLE		1 660	877	783	89.30
43732000 PREV ISICA			27	27	100.00
43733000 ISICA AGIRC		778	470	308	65.57
43820000 Chges sociales congés à payer		451	809	358	44.21
44400000 Etat Impôts sur les bénéfices		1 654	1 669	15	0.90
44550000 Taxes sur le chiffre d'affaire		868	432	436	100.98
44566000 T.V.A. s autre bien et service		140		140	
45501000 C/C BIANCO RENE		23 726	24 883	1 157	4.65
45502000 ASSOCIEE CASSARO ELISABETH		22 500	22 500		
TOTAL III		67 499	72 979	5 480	7.51
TOTAL GENERAL		110 056	107 439	2 617	2.44

DETAIL LIASSE 2033-B

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2017 12	31/12/2016 12	Euros	%
VENTES DE MARCHANDISES	276	4 038	3 762	93,17
70700000 Ventes de marchandises	276	330	54	16,39
70750000 VENTES MARCHANDISES 5,5%		3 708	3 708	100,00
PRODUCTION VENDUE DE BIENS	100 727	106 457	5 730	5,38
70100000 Ventes de produits finis	90 272	94 987	4 715	4,96
70111000 VENTE DE SANDWICHES	10 455	11 470	1 015	8,85
AUTRES PRODUITS	1 560	2 444	884	36,18
75800000 Prodt divers gestion courante		3	3	100,00
79100000 Transf charges d'exploitation	1 560	2 441	881	36,09
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	102 563	112 940	10 376	9,19
ACHATS DE MARCHANDISES	2 801	2 102	699	33,23
60700000 Achats de marchandises 20%	398	247	150	60,73
60750000 ACHATS DE BOISSONS	2 403	1 855	548	29,56
VARIATION DE STOCK (MARCHANDISES)	76	365	441	120,82
60370000 Variation stocks marchandise	76	365	441	120,82
ACHATS DE MATIERES PREMIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS	47 873	47 228	645	1,37
60100000 Achats stockés Matières prem.	47 349	46 657	691	1,48
60260000 Emballages	525	571	46	8,09
VARIATION DE STOCK (MATIERES PREMIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS)	101	430	531	123,49
60310000 Variation stocks matières	101	430	531	123,49
AUTRES CHARGES EXTERNES	31 481	33 914	2 433	7,17
60612000 ELECTRICITE GAZ	8 051	8 460	410	4,84
60630000 Fournit entretien petit équi	747	710	36	5,13
60640000 Fournitures administratives	8	9	1	10,22
60660000 CARBURANT	2 191	1 401	790	56,43
60680000 Autres matières et fournitures	8		8	
61320000 Locations immobilières	12 028	12 000	28	0,23
61350000 Locations mobilières	148		148	
61400000 Charges locatives et copropr.		100	100	100,00
61560000 Maintenance	10	1 811	1 801	99,45
61610000 Multirisques	755	727	29	3,98
61612000 ASSURANCE EMPRUNT 651086 02	90	216	126	58,33
62260000 Honoraires	3 000	3 324	324	9,76
62510000 Voyages et déplacements	459	408	51	12,52
62600000 Frais postaux et de télécomm.	55		55	
62700000 Services bancaires et assimilé	673	788	116	14,66
62800000 Divers	3 260	3 960	700	17,68
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	1 399	2 290	891	38,91
63120000 Taxe d'apprentissage	34	40	6	15,00
63330000 Format Professionnelle continu	33	38	6	14,68
63511100 CFE	1 006	1 004	2	0,20
63512000 Taxes foncières		708	708	100,00
63513000 Autres impôts locaux	322	499	177	35,44
63540000 Droit enregistrement et timbre	4		4	

DETAIL LIASSE 2033-B

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2017 12	31/12/2016 12	Euros	%
REMUNERATIONS DU PERSONNEL	5 273	5 227	45	0.87
64100000 Rémunérations du personnel	5 796	4 923	873	17.74
64120000 Congés payés	891	304	1 195	392.68
64140000 Indemnités et avantages divers	367		367	
CHARGES SOCIALES	2 780	4 949	2 169	43.83
64500000 Chge sécurité sociale,prévoy	358	464	822	177.02
64510000 Cotisations à l'URSSAF	1 419	953	466	48.90
64520000 Cotisations aux mutuelles	533	1 411	878	62.23
64530000 Cotisation caisses de retraite	382	913	531	58.12
64532000 PREV ISICA	98	98	0	0.45
64533000 COT AGIRC ISICA	532	926	394	42.54
64540000 Cotisations aux ASSEDIC	136	144	8	5.62
64750000 Médecine du travail, pharmacie	264	243	21	8.46
64900000 CICE	227	203	24	11.82
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	1 549	1 812	263	14.51
68112000 Dot. amort. Immob corporelles	1 549	1 812	263	14.51
AUTRES CHARGES	0	29	29	99.55
65800000 Chge diverse gestion courante	0	29	29	99.55
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	92 978	98 346	5 368	5.46
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION	9 586	14 594	5 009	34.32
CHARGES FINANCIERES	60	546	485	88.97
66100000 Charges d'intérêts	60	546	485	88.97
CHARGES EXCEPTIONNELLES	33	67	34	50.75
67120000 Pénalité, amende fisc.pénalité	33	67	34	50.75
IMPOTS SUR LES BENEFICES	1 395	2 077	682	32.84
69500000 Impôts sur les bénéfices	1 395	2 077	682	32.84
2 - BENEFICE OU PERTE (Produits - Charges)	8 097	11 905	3 807	31.98

SARL LENANGELO
Société à responsabilité limitée
au capital de 1 500 euros
Siège social : 92 cours lieutaud
13006 MARSEILLE

B 522 771 062 RCS MARSEILLE

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 25 JUIN 2018

L'an *deux mille dix-huit*, et le *vingt cinq juin à dix heures*, les associés se sont réunis au siège social à **Marseille**, en assemblée générale ordinaire annuelle sur convocation de la gérance.

Sont présents :

M. BIANCO René,
En sa qualité de Co-Gérant,
Titulaire de cinquante parts sociales
De quinze euros chacune.

Mme CASSARO Elisabeth,
En sa qualité d'associée,
Titulaire de cinquante parts sociales
De quinze euros chacune.

Total des parts présentes ou représentées : **100** parts sur les **100** parts composant le capital social.

M. BIANCO René préside la séance en qualité *de Gérant*.

Le Président constate que les associés présents ou représentés possèdent plus de la moitié des parts composant le capital social et qu'en conséquence l'assemblée peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- les copies des lettres de convocation et les récépissés postaux ;
- le rapport de gestion de la gérance ;
- l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le **31 décembre 2017** ;
- le rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L 223-19 du Code de commerce
- le texte des projets de résolutions.

Le Président déclare que tous les documents prescrits par l'article 36 du décret du 23 mars 1967 ont été adressés aux associés et tenus à leur disposition au siège social pendant le délai de quinze jours

RB
Drac

EC
Cassaro

ayant précédé l'assemblée.

L'assemblée sur sa demande lui donne acte de sa déclaration et reconnaît la validité de la convocation.

Puis le Président rappelle que l'assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- rapport de gestion sur l'activité de la Société ;
- approbation des comptes annuels de l'exercice clos le **31 décembre 2017** et quitus à la gérance ;
- affectation du résultat ;
- rapport spécial du *Gérant* sur les conventions visées à l'article L 223-19 du Code de commerce, approbation de ces conventions ;
- ratification de la rémunération de la gérance ;
- questions diverses.

Le Président donne lecture :

- du rapport de gestion de la gérance ;
- du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L 223-19 du Code de commerce.

Puis, le Président ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

PREMIÈRE RÉOLUTION

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion de la gérance sur l'activité de la Société et les comptes annuels de l'exercice clos le **31 décembre 2017**, approuve ledit rapport de gestion ainsi que l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le **31 décembre 2017** lesquels font apparaître **un bénéfice de 8 097 euros**.

En conséquence, l'assemblée générale donne quitus entier et sans réserve à la gérance de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Elle prend acte des modifications apportées à la présentation des comptes annuels et aux méthodes d'évaluation desdits comptes, telles qu'elles sont décrites et justifiées dans l'annexe.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée **à l'unanimité**

DEUXIÈME RÉOLUTION

Affectation du résultat

L'assemblée générale décide d'affecter **un bénéfice** de l'exercice s'élevant à **8 097 euros** de la manière suivante :

ORIGINE

- **Résultat bénéficiaire de l'exercice : 8 097 euros.**

AFFECTATION

- **Réserve facultative : 8 097 euro**

NS
Prain
EC
Coneu

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale qu'aucune convention visée à l'article L223-19 du Code de commerce n'est intervenue au titre de l'exercice écoulé.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à **l'unanimité**.

QUATRIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale décide de ratifier la rémunération brute allouée au Gérant M. BIANCO René, au cours de l'exercice pour un montant de **2 924 euro** auxquels il faut rajouter les avantages sociaux d'un montant de 0 euro.

L'assemblée générale décide de ratifier la rémunération brute allouée à l'associée MME CASSARO Elisabeth au cours de l'exercice pour un montant de **3 240 euro** auxquels il faut rajouter les avantages sociaux d'un montant de 0 euro.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à **l'unanimité**.

CINQUIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à **l'unanimité**.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à **onze heures**.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les associés.

Le Gérant, M. BIANCO René

L'associée, Mme CASSARO Elisabeth

RB
Bianco

CASSARO